PUBLIÉ LE 05/06/2025 - MIS À JOUR LE 07/11/2025

Tildiem 100 mg, poudre pour solution injectable (IV) – [diltiazem (chlorhydrate de)]

Arrêt de commercialisation 30/09/2025

DCI

diltiazem (chlorhydrate de)

Indications

Prévention de l'ischémie myocardique au cours de l'anesthésie générale de patients coronariens, lors d'interventions non cardiaques, pendant la période péri et post-opératoire, chez les patients qui recevaient antérieurement un traitement oral par inhibiteurs calciques, bêta-bloquants ou dérivés nitrés.

Laboratoire exploitant

Sanofi Winthrop Industrie

Observations particulières

- Arrêt de commercialisation de la spécialité Tildiem 100 mg, poudre pour solution injectable (IV) depuis le 30/09/2025

Afin de sécuriser autant que possible la situation en France et de préserver les stocks disponibles, la vente et l'exportation du médicament par les grossistes-répartiteurs vers l'étranger ou aux distributeurs en gros à l'exportation est interdite à compter de la publication de cette fiche d'information sur le fondement de la loi de santé publique 2016-41 publiée au Journal Officiel le 27 janvier 2016 et des dispositions des articles L. 5121-30 et L.5124-17-3 du code de la santé publique. Cette mesure d'interdiction doit être appliquée et respectée jusqu'à la remise à disposition normale du médicament, permettant un approvisionnement continu et approprié du marché national